



HAL
open science

L'histoire en projet. La part du récit dans la construction et la rénovation de la cité des 4000 à La Courneuve

Sandra Parvu, Alice Sotgia

► **To cite this version:**

Sandra Parvu, Alice Sotgia. L'histoire en projet. La part du récit dans la construction et la rénovation de la cité des 4000 à La Courneuve. Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, 2012, Comment l'histoire nous traverse, 15, pp.47-68. hal-03281715

HAL Id: hal-03281715

<https://hal.science/hal-03281715>

Submitted on 8 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

L'HISTOIRE EN PROJET. LA PART DU RÉCIT DANS LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION DE LA CITÉ DES 4 000 À LA COURNEUVE

Sandra Parvu, Alice Sotgia
Laboratoire Architecture Anthropologie
ENSA Paris-La Villette, UMR 7218 LAVUE



Les grands ensembles d'habitation ont été considérés à différentes périodes de leur histoire comme étant en rupture avec leur contexte. Conçus sans prendre en considération les sites dans lesquels ils étaient construits, ils ont par la suite été décrits comme des quartiers enclavés, évoluant à l'écart du reste de l'agglomération urbaine. Bien que ce point de vue ait été en partie remis en question par des études récentes (Jésus Vaz, 2002 ; Dufaux et al., 2003 ; Parvu, 2011), il continue néanmoins de prévaloir. La critique qui le sous-tend est que l'on n'a pas tenu compte des formes du bâti, de leur orientation et, plus généralement, de "l'histoire du lieu". À travers les récits d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes et de décideurs impliqués dans un processus de construction, de réhabilitation ou de rénovation de grand ensemble, nous nous proposons d'étudier, dans cet article, les différentes définitions et notions auxquelles l'expression "histoire du lieu" fait appel.

Notre article s'appuie sur les entretiens réalisés au cours d'une recherche intitulée "Les réenchantelements de La Courneuve" menée par le Laboratoire Architecture Anthropologie (2006-2008) dans le but d'examiner l'histoire fragmentée de la cité des 4 000, afin de construire "un essai de récit collectif qui met en résonance les paroles des différents acteurs". Nous proposons une

1 Le site internet <http://www.laa-courneuve.net> constitue un des outils de travail et de valorisation de cette recherche, qui a été financée par le PUCA et à laquelle ont participé sous la direction d'Alessia de Biase, en réalisant notamment les entretiens dont nous avons cité des extraits, les chercheurs du LAA, Benoîte Decup-Pannier, Alain Guez, Valérie Foucher-Dufoix, Sandra Parvu et Cristina Rossi.

relecture de ce travail en focalisant notre attention sur les façons dont les acteurs font appel à l'histoire de ce lieu. Revisiter ces récits dans le cadre de notre réflexion permet de nous introduire dans la fabrication du projet et en même temps d'étudier la part que ces récits prennent dans la formation de ce processus. En effet, si les architectes s'accordent à dire qu'il est nécessaire de connaître "l'histoire d'un lieu" avant d'y intervenir, cette approche engage néanmoins une réflexion nécessaire et critique sur les différentes façons dont on peut articuler le passé avec le présent et le futur. Ainsi, nous proposons d'aborder le problème de la relation des grands ensembles à leur contexte non plus en privilégiant la dimension spatiale mais en examinant les formes de l'histoire (Lefort, 1978) construites et utilisées dans la cité des 4 000 à La Courneuve.

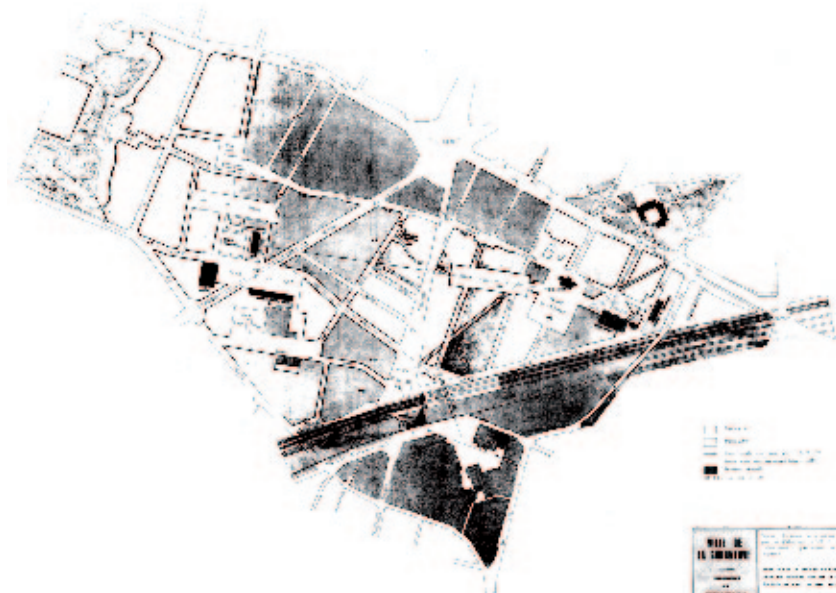
Cette opération se démarque des nombreux exemples de cités qui ont donné lieu à une réflexion sur l'inscription dans le territoire par les nombreux projets de transformation dont elle a fait l'objet. La constance de ces propositions, pour certaines non réalisées, au cours des cinquante dernières années nous permet de dégager les différentes périodes historiques invoquées par les architectes, les urbanistes, les paysagistes et les décideurs dans la mise en œuvre de leur vision du site. Nous avons identifié quatre types de relations au temps. Dans les années 1960, le cadre temporel était réduit à l'histoire immédiate du chantier. La prise en compte de ce temps court, reconduite à travers l'expression de "cité de transit", constitue un deuxième type de relation qui met l'accent sur sa dimension provisoire. Un troisième se construit au cours des années 1980 lorsque surgit une histoire sociale et politique centrée sur la vie de ses habitants. Enfin, ces dix dernières années sont marquées par une approche historique de grande envergure et par la recherche de traces qui inscrivent la construction de ces logements dans un temps long. Ces relations font pour la plupart écho à un mode de pensée qui va au-delà du projet architectural et urbain, en s'inscrivant d'une part dans la direction donnée par l'action publique et d'autre part dans la décennie à laquelle elles appartiennent. En tant que "catégories formelles", elles permettent néanmoins de comprendre la façon dont se construit l'histoire de ce lieu (Koselleck, 1979) et la mise en jeu de différents temps ("le hors-temps", l'histoire longue, ou la mémoire des habitants) pour légitimer une intervention.

S'INSTALLER EN DEHORS DU TEMPS

On ne savait même pas quels habitants allaient venir. [...] On savait juste que c'était des gens à petits revenus, que c'était des logements populaires [...] Les gens qui arrivaient là étaient tous des déracinés. Ce sont presque des cités de transit, qui pour certains durent longtemps. (Sgard, entretien, 2007)

De 1962 à 1968, 4 000 logements sont construits par l'Office public d'HLM de la Ville de Paris sur le territoire de la commune de La Courneuve. Ils seront occupés par un groupe mixte d'habitants composé de rapatriés d'Algérie, de familles délogées par les rénovations urbaines des quartiers parisiens et dans une moindre mesure par des familles immigrées, appartenant aux communautés portugaise et maghrébine, installées dans *La Campa*, le bidonville des Francs-Moisins situé en bordure de la cité. Au-delà de ces parcours de vie très différents, l'arrivée à la cité des 4 000 correspond pour cette population à une rupture avec le contexte social et familial dans lequel elle a jusque-là évolué. En qualifiant cette population de "déracinée", Jacques Sgard, paysagiste de la cité des 4 000 lors de sa construction, signifie que ce déplacement spatial correspond aussi à une coupure avec son passé. Dans une étude sur la mise en place par l'État d'une offre de logement, Jean-Paul Tricart souligne que le changement de cadre correspond pour l'administration au besoin de dégager les habitants de leur passé. Les déménagements "par paliers" allant de l'intégration en milieu rural à l'intégration en milieu HLM, constituent des mesures administratives qui renforcent "des cycles de promotion" dont l'une des caractéristiques est la mise en place de ruptures successives (Tricart, 1977, p. 613).

L'image qui accompagne, dès le début, les habitants des 4 000 concourt donc à la construction d'un lieu dans lequel la cité HLM marque l'origine de son histoire. Au-delà des ruptures de forme et d'échelle introduites par les barres du grand ensemble et le fait que leur implantation ne s'inscrit pas dans les dimensions du parcellaire et des réalités géographique et humaine du site (Chemtov, entretien, 2007), leur mise en œuvre au cours du chantier inscrit dans le sol ce commencement qui se fait par une non prise en compte délibérée de ce qui était là avant. Ainsi que le décrit Jacques Sgard, *le terrain était épouvantable. C'était des débris, des matériaux hétérogènes qui devaient venir des démolitions. Il y avait les chemins de grue pour construire, des dépôts de matériaux, on a dû récupérer un sol impossible. Pas question de faire du décapage de sol végétal, il n'y en avait plus* (Sgard, entretien, 2006).



Service municipal de l'urbanisme, *Plan des intentions de La Courneuve pour la restructuration de la ville*. Document fourni dans le cadre du concours de 1981.

L'implantation dans ce sol "épouvantable" préfigure non seulement un début, mais aussi la sortie de ce territoire d'une continuité, végétale d'abord et, dans un sens plus large, environnementale. En effet, contrairement à ce que pourraient laisser présager les démarches administratives décrites par Jean-Paul Tricart, cette rupture ne marque pas le début d'un processus d'intégration, mais introduit plutôt l'idée d'un "hors-temps urbain" qui se manifeste déjà dans la caractérisation des habitants comme "déracinés", dans la rupture formelle des barres avec le reste du tissu urbain et dans une "récupération impossible" qui débouche, selon les interprétations, sur une construction hors-sol. Mais cette ambiguïté inhérente du hors-temps entre le dedans et le dehors – elle se retrouve par exemple dans le champ sémantique du "hors-temps de travail" comme quelque chose qui s'inscrit, même si de façon improductive, dans le cadre d'une activité professionnelle – apparaît également dans des considérations sur la place de ces objets architecturaux dans l'histoire. L'architecte Pierre Douaire se souvient ainsi qu'après 1968, alors qu'il était encore étudiant, les grands

ensembles n'étaient pas intégrés aux cours d'histoire de l'architecture: *Les leçons du Bauhaus ou de Le Corbusier, c'est quand même des choses qui sont vraiment intéressantes. Mais pas lui, pas ce truc-là, les 4 000. Il n'y a pas grand-chose à dire dessus, ça ne nous intéressait pas forcément.* (Douaire, entretien, 2007)

Pour l'architecte Paul Chemetov, cette extériorité temporelle observée dans le champ disciplinaire de l'architecture est aussi perceptible dans le temps long de transformation de la ville: *Architecte, c'est un métier du temps. [...] C'est la réalité, le temps ça existe, c'est tout. Vous ne pouvez pas vous installer hors du temps surtout dans des domaines qui sont la ville, qui sont des formations de temps longs!* (Chemetov, entretien, 2007).

De ce point de vue, il est intéressant de noter que s'inscrire dans un temps court, c'est-à-dire projeter dans l'urgence des bâtiments au cycle de vie court, revient, dans le contexte urbain, à ne pas s'inscrire dans le temps du tout. La réduction du champ d'expérience passé et de l'horizon d'attente futur débouche sur une couche, considérée première, sur laquelle un processus d'accumulation et de sédimentation semble difficile à mettre en place (Barre, entretien, 2007).

TRANSITER

Finalement, je pense que ce grand ensemble va continuer à jouer toujours un rôle de cité de transit: il va être en permanence une immense cité de transit, de passage transitoire. Elle avait un taux de renouvellement de la population de 10% par an et je crois que ce taux est permanent depuis qu'on y a travaillé. (Laisney, entretien, 2007)

En 1981, la municipalité de La Courneuve lance un concours d'urbanisme et d'architecture dont l'objectif est, ainsi que son intitulé l'indique, d'intégrer dans la ville, le grand ensemble des 4 000. Le dossier de documents graphiques fournis par le service de l'urbanisme aux candidats comprend un dessin intitulé "plan des intentions de la commune pour la restructuration de la ville" (cf. ci-contre). Il consiste en un fond de plan encadré à l'ouest par le Fort de l'Est, à l'est par la place de la Mairie et au sud par l'emprise de la ligne ferroviaire. La limite nord est constituée par la rue de Saint-Denis qui sépare les 4 000 Sud des 4 000 Nord. Le plan représente principalement les périmètres de chaque îlot et les axes viaries. Les limites nouvellement constituées sont signalées

avec un trait de plus grosse épaisseur. On constate ainsi que le cadre donné par la municipalité, dans lequel doivent s'inscrire les propositions des candidats, prévoit la création de nouveaux îlots et un remaniement considérable de ceux existants sans tenir compte de la géométrie des barres de la cité, mais en récupérant la taille et les proportions des îlots urbains plus classiques. De la même façon que les architectes du grand ensemble n'avaient en rien repris l'organisation spatiale donnée par la culture maraîchère, la municipalité entend miner l'importance du grand ensemble en donnant comme point de référence au concours une assise qui ne correspond pas à son parcellaire. Elle envisage ainsi la possibilité d'effacer les barres et entame par là un processus qui redéfinit comme "transitoire" le statut du grand ensemble dans son contexte urbain.

François Laisney, l'un des architectes de l'équipe lauréate, se rappelle à ce propos que beaucoup d'urbanistes, au début des années 1980, *étaient très opposés aux opérations de réhabilitation des grands ensembles disant "c'est du cosmétique, même si vous faites un effort énorme pour redonner, requalifier les entrées, requalifier le centre et l'urbain, malgré tout, la meilleure solution, c'est la tabula rasa". [...] Les 4 000 avaient été conçus un peu comme une cité de transit pour la Ville de Paris, où on abritait les expulsés des rénovations urbaines du XIII^e arrondissement, puis les rapatriés d'Algérie et notamment une forte communauté juive.* (Laisney, entretien, 2007)

On retrouve l'expression "cité de transit" à plusieurs reprises dans le discours de François Laisney, mais aussi dans celui d'autres architectes et habitants qui se souviennent des années 1960-1970 à La Courneuve. Ainsi, Jacques Sgard se rappelle que "l'on parlait de cité de transit" (entretien, 2007) et des habitants de générations différentes racontent que ces 4 000 logements avaient été construits dans l'urgence pour être démolis dix ou vingt ans après. Comment une cité qui, du point de vue de son montage administratif et financier, de la population qu'elle a accueillie et de ses procédés constructifs, ne peut être considérée comme une "cité de transit", est-elle arrivée à être perçue en tant que telle ?

Il nous semble que cet amalgame se fait à la fois sur la base d'une confusion géographique et sémantique. Tout d'abord, la cité se construit sur des terrains adjacents au bidonville *La Campa*, à la cité de transit de la rue de Genève et à la cité des Francs-Moisins qui se construira sur l'emplacement du bidonville. Ce dernier, la cité de transit et les cités HLM font partie d'une même chaîne

administrative, ainsi que les recherches de Jean-Pierre Tricart l'ont montré, pour tenter de résorber les problèmes de logements d'une frange spécifique de la population. Les proximités spatiale et administrative de ces mesures ont pu donner lieu à une confusion. À cela s'ajoute également le fait qu'au moment où la cité de transit – construite à la même période que le grand ensemble – disparaît au début des années 1980, la Ville de La Courneuve projette la destruction de la cité qui débouchera en 1986 sur la démolition de la barre Debussy.

De plus, ces projets se développent dans un contexte où le rapport à un temps provisoire est prédominant sur le plan bâti, mais aussi social. Il ressort en effet des entretiens avec les habitants, mais aussi de la citation en exergue de ce chapitre, que la cité est traversée par des vagues d'immigration successives, classées par décennie, et par des "vagues de départs" que l'on raconte comme étant survenues à la suite d'événements divers (Thiéry, 2000). Au-delà du fait que le logement dans un grand ensemble ne correspond qu'à une étape envisagée comme relativement courte dans une trajectoire résidentielle où l'accession à la propriété et l'habitat individuel sont valorisés (Authier, 2010), la publication de tracts par les syndicats et les prises de position par des députés dans la presse locale font prendre conscience des "nombreuses menaces d'expulsion engagées par l'OPHLMVP à l'encontre des locataires"

(Ralite, 1975, p. 3)². L'imaginaire créé par les vagues d'arrivées, le rythme accéléré des départs, ainsi que les menaces d'expulsion contribuent à nourrir sur le plan social un sentiment d'instabilité et l'idée que la population y réside seulement de façon provisoire. Le manque d'études sur le nombre effectif de déménagements annuels effectués aux 4 000 pendant ces quarante dernières années ne permet pas de confronter ces images à la réalité des données, mais il est néanmoins possible que cette instabilité résulte plus de la construction d'un imaginaire que d'une fréquence d'arrivées et de départs nettement plus élevée que dans d'autres quartiers³.

Dans ses nombreux travaux sur l'immigration algérienne en France, Abdelmalek Sayad met bien en évidence cette ambiguïté entre le social et l'urbain en démontrant la façon dont le narratif

² Les expulsions effectuées dans ces quartiers ont souvent une plus grande visibilité et s'accompagnent d'une revendication politique. En 2010, les expulsions de squatters précédant la préparation à la démolition de la barre Balzac ont fait l'objet d'une forte couverture médiatique et les familles continuent plus d'un an après à camper autour du centre médical de la cité des 4 000 en signe de protestation.

³ Christine LeLévrier a étudié les trajectoires résidentielles des habitants de la cité des 4 000 dans le contexte plus restreint de la rénovation urbaine qui s'y déroule depuis une dizaine d'années. Dans ce cas de figure extrême où l'un des buts de ces destructions est d'obtenir une redistribution de la population sur un périmètre territorial plus large que celui de la commune, elle a constaté qu'à l'encontre de l'intention politique, un pourcentage très élevé de familles continuent d'habiter à La Courneuve et dans la cité (LeLévrier, 2008).

produit par les autorités politiques des années 1960 et 1970, selon lequel l'arrivée des immigrants est forcément suivie par un retour au pays, rend provisoire le séjour et la vie de l'immigré indépendamment de sa durée effective. Cette manière de représenter l'immigration affecte également la construction de logements : *C'est dire à quel point la dissimulation (i.e. l'illusion du provisoire) qui est au principe même de la perpétuation de l'immigration est, ici, nécessaire. Et, quand l'immigration cesse, de fait, d'être provisoire alors que le logement le demeure, c'est encore l'illusion du provisoire qui permet de masquer le scandale d'un logement à jamais provisoire.* (Sayad, 1991, p. 87)

Un amalgame est ainsi créé entre la présence provisoire de l'immigré et le logement que l'on construit pour lui. Dans la cité des 4 000, il surgit sous une configuration un peu différente. L'image construite à partir du caractère transitoire de l'immigration va être mise à contribution pour justifier le projet de détruire les barres une quinzaine d'années après la fin des travaux. On est ici dans un cas de figure encore plus extrême que celui décrit par Sayad en ce sens que ni la majeure partie de la population ne s'était installée à court terme, ni le bâti construit à titre provisoire. La difficulté de superposer des couches va ainsi de pair avec l'image d'un territoire en transition construite sur le plan aussi bien urbain que social.

CONSTRUIRE UNE HISTOIRE COMMUNE

Ce jour-là, les Courneuviens ont pu enfin tourner une page de leur histoire. [...] Mais si la dévolution sera effective le 1^{er} juillet, l'histoire des 4 000 n'est pas terminée. (La Courneuve, 1984, p. 2)

La Courneuve doit patiemment reconstruire son identité sans renier ce qu'elle est, à partir de son histoire, de ce qui la rattache à l'histoire de la banlieue. (James Marson, in Joxe, 1984, p. 36).

En 1970, deux ans après la fin du chantier, les élus locaux et les associations entament des démarches pour obtenir le transfert de propriété des 4 000 de l'OPHLM de la Ville de Paris à celui de La Courneuve. Celui-ci prend effet en 1984 après une période rétroactivement décrite par la presse locale comme "quinze années de luttes". La dévolution du grand ensemble à la commune de La Courneuve marque un double tournant dans le rapport de ce lieu à l'histoire.

Elle induit la nécessité de situer cet événement par une mise en récit du lieu. Tout d'abord, une référence à l'histoire est introduite vers laquelle ni les autorités ni les habitants ne s'étaient jusque-là tournés. Elle ne devient présente qu'afin de mieux pouvoir s'en distancier. Ainsi que la première citation en exergue de ce chapitre l'indique, la dévolution est racontée comme "une page de l'histoire" qui se tourne. Il y a une rupture avec ce passé nouvellement constitué, renforcée par l'insistance sur le mot "dévolution" qui résonne dans une expression telle que "fête de la dévolution" comme une "révolution". Ce tournant met également en avant la continuité d'une mémoire partagée qui "rattache [les 4 000] à l'histoire de la banlieue"⁴. Ainsi, se met en place une démarche historiographique connue qui procède à la fois d'un tri de "ce qui peut être 'compris' et ce qui doit être oublié pour obtenir la représentation d'une intelligibilité présente" et d'une récupération de figures refoulées qui permettent à "une identité nouvelle de devenir pensable" (de Certeau, 1975, p. 17). Il ne s'agit donc pas tant de "reconstruire son identité sans renier ce qu'elle est", ainsi que James Marson, maire de La Courneuve de l'époque l'avait déclaré, mais bien de reconstruire une identité en récupérant ce qui avait été jusque-là renié.

Du point de vue de l'urbain et de sa mise en projet, la récupération du grand ensemble par la Ville de La Courneuve mène à un besoin, *après ces traumatismes, du plus grand calme [et] de la plus grande tendresse. [La ville] a besoin de souffler un peu. Si elle est à nouveau obligée de se transformer pour se remettre de ces chocs successifs, cette transformation doit rester la plus douce possible.* (James Marson, in Joxe, 1984, p. 36)

Concrètement, cette approche se traduit par une réhabilitation des espaces existants, la réfection des malfaçons, la mise à jour des réseaux d'électricité et de gaz. Elle s'accompagne, de plus, d'une attention fine accordée aux besoins spécifiques de chaque famille de locataires. C'est à cette époque que l'OPHLM de La Courneuve crée un poste dont le cahier des charges consistera principalement, pendant cette première décennie, à réaliser des enquêtes auprès des habitants afin de recueillir l'avis et les désirs de chaque famille

⁴ La création en 1983 de la pièce de théâtre *Le Cosmos. Histoires de banlieue* par le Centre dramatique de La Courneuve à la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis à Bobigny met en scène ce propos. Structurée en trois périodes historiques ("Le temps des maraîchers", "Les années 60, le grand chambardement", "Les années 70, la nuit américaine"), la pièce raconte la façon dont les premiers habitants de cette banlieue à culture maraîchère se distinguent des Parisiens et tirent fierté de les nourrir. La deuxième partie représente la transition et l'ambition des nouveaux arrivants. Enfin, la dernière période explique les problèmes auxquels les habitants de la banlieue doivent faire face du fait de l'attrait accru de leurs enfants, devenus jeunes adultes, pour la grande ville, de leur intérêt pour l'argent et la réussite urbaine, de leur indifférence et de leur incompréhension pour ce que représentaient la banlieue et ses activités.



Présentation graphique de l'enquête effectuée dans la barre Robespierre en vue des travaux de réhabilitation, 1996 par Achour Rerzki.

5 Entretien avec Achour Rerzki en 2011, dans les bureaux de Plaine Commune Habitat, à Saint-Denis.

concernant la réhabilitation de son logement. Ce travail sera complété ensuite par le suivi des chantiers en milieu habité "du point de vue sociologique". Occupé pendant plus d'un quart de siècle par M. Achour Rerzki, ce poste permettra "de faire le lien entre les locataires, les entreprises et l'organisme, de les informer sur les aides au logement, et de recueillir leurs réclamations lorsque des problèmes surviennent avec les entreprises"⁵.

Cette approche qualitative est d'autant plus intéressante qu'elle contraste fortement avec l'approche statistique qui avait jusque-là consisté à décrire du point de vue de leur provenance et de la pyramide des âges, les habitants arrivés dans la commune suite à la construction du grand ensemble (La Courneuve, 1969). Les façades cartographiées par Achour Rerzki pour "naviguer" à l'intérieur des barres, indiquent ainsi que l'on accorde de l'importance aux locataires non seulement par l'intégration de leurs points de vue, mais aussi par la prise en compte de l'histoire de leur logement. En effet, chaque case représente un logement et on y trouve inscrits le nom de la famille avec sa date d'arrivée, le nom de la famille qui l'a précédée, l'affiliation institutionnelle du logement, les besoins spécifiques liés, par exemple, au fait d'être à côté d'un joint de dilatation ou dans un étage élevé. Ces enquêtes auprès des habitants débouchent sur une réhabilitation au cas par cas qui tient

compte des besoins quasi individuels de chacun. Ainsi qu'on peut le voir sur la carte, on a répondu aux besoins des familles nombreuses en trouant des murs ou des planchers pour dédoubler la surface des appartements ou créer des duplex. Les voiles de béton porteurs qui séparent une cage d'escalier de l'autre ont été percés pour permettre aux gardiens d'avoir un lien direct entre leur appartement et leur loge. Certains appartements ont été réservés pour être occupés par des collectifs associatifs du quartier.

La "transformation douce" de la cité, grâce aux outils de représentation développés par Rerzki, permet ainsi de visualiser la place qu'occupe dans l'espace, et dans l'histoire de la cité, chaque famille de locataires. Il est intéressant de replacer cette approche sociale du projet urbain dans le contexte plus large d'une époque marquée par une "vague patrimoniale en phase avec celle de la mémoire, [qui] prend de plus en plus d'ampleur jusqu'à tendre vers cette limite que serait le 'tout-patrimoine'" (Hartog, 2003, p. 196). Il est malaisé de déterminer dans quelle mesure le processus entamé par le projet est amené par l'événement local constitué par le transfert de propriété de la cité ou s'il s'inscrit dans le mouvement plus large du "régime d'historicité" décrit par François Hartog. Mais, même s'il serait intéressant de creuser plus en avant l'ouverture de cette nouvelle perspective ainsi que la coïncidence dans le temps des différents éléments qui ont peut-être contribué à la faire émerger, nous pouvons à ce stade constater un retour de balancier qui prendra la forme d'un intérêt croissant pour une histoire jusque-là négligée. Cette tendance atteindra une forme extrême qualifiée par certains architectes de "romantisme de banlieue" et paradoxalement ira, selon eux, à l'encontre des intérêts des habitants de ces nouveaux quartiers et de leur évolution urbaine.

Il y avait une espèce de romantisme de banlieue qui disait "peut-être que cette architecture, il faut la garder" ou encore, "il faut la réveiller plutôt que la casser". Il y a eu un discours, peut-être un petit peu intellectuel, qui disait "après tout, c'est la mémoire". On ne peut pas démolir comme ça. (Douaire, entretien, 2007)

ÉCRIRE LA MÉMOIRE

On n'est pas obligé de tout effacer, même aux 4 000 Nord, il y a la trace du Croult, on peut s'appuyer dessus, c'était un ruisseau au milieu des prés ou des marécages. La trace, c'est bien. Pour Debussy, on voulait même garder le dessin des logements au sol avec l'APRAH à l'époque. (Barre, entretien, 2007)

Le patrimoine, c'est le patrimoine bâti en fonction de critères essentiellement architecturaux: ce n'est pas un patrimoine immatériel, ce n'est pas du patrimoine parce que j'y ai passé mon enfance. (Laisney, entretien, 2007)

Pour relier par une voie plus directe la cité des 4 000 à la gare de RER, la barre Debussy est détruite en 1986. Les autres démolitions anticipées par la municipalité en 1981 reprendront en 2000 avec l'implosion de Renoir qui sera suivie en 2004, grâce aux financements étatiques distribués à cet effet par l'Agence nationale de rénovation urbaine, par la destruction des barres Presov et Ravel, et de la barre Balzac, en 2011. Dès que ces objets monumentaux commencent à être supprimés, émerge la question, au sein de groupes d'architectes et d'urbanistes, de savoir quels outils formels développer, pour garder en mémoire leur présence passée. Ainsi qu'en témoigne Bernard Barre, l'inscription d'une trace au sol figure parmi les premiers gestes qui sont proposés pour tenter de la restituer. La réflexion sur la façon dont garder la trace des barres se heurte à la difficulté constituée par le passage d'une mémoire immatérielle à une écriture formelle. Au cours de ce processus, la recherche de traces laissées par une occupation préalable commence à s'étendre au-delà de la période récente pour inclure une histoire plus longue "où la présence du passé d'un lieu [...] forme une trame sur laquelle s'appuient des justifications d'action" (Landauer et al., 2007, p. 72). Ainsi se fabrique la mémoire de rivières enfouies et canalisées par l'urbanisation, de colonies mérovingiennes et d'axes sacrés dont personne ne s'était depuis longtemps

plus soucie à La Courneuve⁶.

Le meilleur exemple de cette démarche est la proposition remise en 2005 par l'équipe composée de l'architecte Bernard Paurd, le paysagiste Philippe Hamelin et la sociologue-urbaniste Marie-Christine Lvovsky pour une portion des 4 000 renommée le quartier des Clos. Du point de vue de ses auteurs, le projet se démarque de ses concurrents en abordant le site non plus seulement

dans le cadre de l'histoire récente de la banlieue, mais en faisant remonter des couches profondes et en les mélangeant à celles plus superficielles. Cette lecture pose sur un même plan, et dans le même temps, la première implantation de la future basilique Saint-Denis (V^e s.), la fontaine Saint-Lucien

(XII^e s.), le fort de l'Est (XIX^e s.), la cité des 4 000 et la Bourse du travail d'Oscar Niemeyer (XX^e s.). "Le travail, c'est de lier le contemporain et l'histoire ancienne ; donc il ne s'agit pas de les opposer" (Lvovsky, entretien, 2007). L'équipe annonce dès le départ, par les propos qu'elle tient à la municipalité et dans ses échanges avec les habitants, son intention de faire redécouvrir la cité à l'intérieur d'un temps long: "Les gens n'imaginaient pas que ce lieu puisse avoir autant d'histoire" (Hamelin, entretien, 2007). Diamétralement opposée aux approches décrites précédemment, qui placent les grands ensembles dans un temps court ou, ainsi que le mentionne Paul Chemetov, dans un "hors-temps", l'ambition du projet est de faire rentrer de plain-pied ce territoire, et l'imaginaire de ses habitants, dans un temps historique propre à l'urbain.

Un des enjeux majeurs, qui redonnerait du sens et de la substance à ces lieux-dits sans qualité, c'est de les ré-ancrer dans l'histoire urbaine dont l'architecture est la pierre angulaire. Les traces, la mémoire historique passent par l'édifice et par la forme urbaine et justement notre projet a donné envie, parce qu'on resituait cette banlieue, ce "no man's land", dans un contexte historique récent, moins récent, et jusqu'au néolithique (Paurd, entretien, 2007).

Le parti d'inscrire la cité dans un temps long en tenant compte des traces laissées par des colonies du premier millénaire, le dépôt de reliques sacrées et les routes de pèlerinage va poser la question de la façon dont la cité des 4 000 pourra s'inscrire dans le prolongement de cette histoire à travers les traces qu'elle aura laissées dans ce territoire. Concrètement, le projet est structuré par la proposition de marquer l'emplacement des deux barres détruites, qui se trouvaient dans le périmètre de construction du nouveau quartier des Clos, en rendant par modification du Plan local d'urbanisme, leurs empreintes inconstructibles. Ainsi qu'on peut le voir sur le plan d'urbanisme présenté dans le cadre du concours, les îlots de logements ont repris une dimension et des proportions proches du tissu pavillonnaire qui leur est adjacent. Une cour intérieure ouverte sur un côté est à chaque fois située sur l'ancien emplacement de l'une des deux barres. À l'endroit de l'empreinte où le bâti est continu, le rez-de-chaussée est interrompu pour laisser le sol libre de toute construction et sur les tronçons de route et de trottoirs, le revêtement du sol est différencié. Les projeteurs envisagent ce qu'ils appellent "la trace des deux barres" comme "élément de mémoire"

⁶ L'ouvrage de photographies et de témoignages des habitants de la barre Renoir, *La Courneuve, rue Renoir... avant démolition* (Thiéry, 2000), signale par sa structure qu'un changement de relation au temps est déjà en train de s'opérer dans la perspective d'une destruction systématique des barres de la cité des 4 000. Intitulée "De Curia Nova aux 4 000", l'introduction de Fabienne Thiéry, écrivain et animatrice culturelle, juge important pour raconter l'histoire de cette barre de revenir à l'étymologie du nom de la commune datant du XIII^e s. et de scander ensuite une série d'événements qui s'achève par la construction de la cité des 4 000.



Paurd, Hamelin, Lvovsky, *Projet pour le quartier des Clos* (détail) avec empreintes au sol des barres Presov et Ravel qui traversent des îlots locatifs (brun) et un établissement scolaire (rouge), 2005.

(Hamelin, entretien, 2007) ou comme quelque chose qui "va faire un effet de mémoire" (Paurd, entretien, 2007).

Le thème de la trace joue un rôle central dans la recherche historique de ces dernières décennies et les travaux qui lui ont été consacrés montrent qu'elle peut parfois revêtir une importance plus grande que l'événement qui l'a produite en devenant, au même titre que ce dernier, un élément d'histoire (Dosse, 2005). Bien que son importance ait été mise en évidence, il reste néanmoins à clarifier en quoi consiste une trace. Si la trace peut être comprise comme un élément qui permet de rendre moins opaque la profondeur historique (Ginzburg, 1986), la reproduction littérale de sa forme ne donne toutefois à voir que ce qu'on sait déjà. Il nous semble donc important de souligner que le parti pris urbain de l'équipe de Bernard Paurd, malgré son usage du mot "trace", réduit cette notion à la copie d'une forme dessinée. Sans partir du terrain, cette posture pose néanmoins la reproduction formelle comme une opération de mémoire. Or, ainsi que le rappelle Jacques Sgard, *la mémoire, ce n'est pas une*

traduction un peu littérale et directe, mais une évocation plus subtile, quelque chose qui pourra se transmettre, probablement. Si la mémoire disparaît avec les derniers, ce n'est pas intéressant. Tandis que l'histoire, ce n'est pas des souvenirs qui disparaissent avec les gens, mais une sorte d'identité du pays qui se transmet. (Sgard, entretien, 2007)

Il ressort de l'expérience d'autres architectes et paysagistes qui travaillent sur la rénovation de quartiers que la mémoire se travaille aussi comme une mise en relation d'un passé et de savoirs. Jacques Sgard souligne ainsi le fait qu'elle ne peut exister qu'à travers un processus de transmission et de partage. À travers l'exemple donné par Florence Robert, paysagiste du quartier Braque-Balzac, apparaît également le fait que la destruction des barres entraîne avec elle non seulement la disparition d'un "objet", mais toute une série d'autres éléments qui participent pour les habitants à la constitution de "lieux de mémoire". *Derrière la barre Balzac, il y a un très bel alignement de cerisiers. Tout le monde m'en parle de ces cerisiers. C'est un petit paysage que les gens me signalent, des fruitiers décoratifs on en a fait plein partout, mais que tout à coup les gens qui travaillent dans le quartier me disent : "Ah oui, il y a quand même cet endroit, qu'est-ce que c'est beau quand c'est en fleur !". Mais ça ne nous regarde pas. Pour essayer de les garder alors qu'il y a la démolition juste à côté, ça coûterait trop cher.* (Robert, entretien, 2007)

Au-delà des différentes approches et des problèmes soulevés par l'écriture de la mémoire, qui signalent que cette relation au temps se construit de façon expérimentale et qu'elle débouche encore sur des questions ouvertes, son intérêt, dans le contexte de cet article, réside dans une relation de causalité entre création de traces et participation à la longue histoire. Vouloir laisser une trace dans le territoire passe ainsi forcément par la reconnaissance d'une période historique, "la période des grands ensembles", qui acquiert par là, le même statut que d'autres périodes historiques. Cette posture rompt radicalement avec les trois autres relations au temps décrites dans cet article, mais le contexte donné par la série de destructions annoncées fait qu'elle est moins étonnante qu'il n'y pourrait paraître au premier abord.

REQUALIFIER LE TEMPS, DERNIÈRES PISTES DE RÉFLEXION

L'hypothèse, tenue par les architectes pour acquise, qu'il faut connaître l'histoire d'un lieu pour faire du projet, constitue le point d'ancrage de cet

article. L'objectif de notre réflexion à travers le cas de la cité des 4 000 est de comprendre les pratiques de l' "histoire" et les façons dont elles influent sur la forme du dessin urbain. Cet examen, réalisé dans l'ordre chronologique, a mis en évidence des mécanismes de fabrication qui problématisent cet acquis, en démontrant que les acteurs construisent un récit historique et une relation très spécifique au temps – en dépit parfois de leurs déclarations ou intentions – et réservent par conséquent des statuts différents à l'histoire, à la mémoire et à l'imaginaire. Ainsi, dans les deux premiers types de relation au temps, il y a décalage entre la non prise en compte de l'histoire du lieu et la mémoire de ses habitants. En effet, ce qui est hors du temps et qui ne fait donc pas partie de l'histoire ne laisse des traces que dans la mémoire personnelle des habitants.

L'absence d'histoire contribue à créer un imaginaire des cités construit sur *l'illusion du provisoire*. Toutefois, les relations au lieu qui décrivent la cité comme étant "en dehors du temps" ou "en transit" montrent que même dans le cas extrême de négation d'un contexte historique, un récit est en train d'être construit. En effet, raconter les 4 000 en accentuant leur dimension provisoire et la trajectoire résidentielle rapide de ses habitants contribue, quel que soit le degré de fiction que cela puisse représenter, à donner une image et à construire l'identité de ce lieu. En ce sens, cette approche participe de la construction, même paradoxale, de son histoire. Ainsi donc, même les projets qui semblent faire fi de toute connaissance préalable de l'espace dans lequel ils vont être construits s'appuient sur une forme d'histoire. L'acquis architectural et urbain réfute implicitement cette posture et c'est en cela qu'il est problématique: "la connaissance de l'histoire" est limitée à une de ses formes particulières qui présuppose le temps long.

Avec la dévolution de la cité des 4 000 à la commune de La Courneuve se met en place le projet de transformer son image. À cette fin, le vécu des habitants est récupéré pour construire une histoire politique et sociale commune. Nous sommes ici dans un cas de figure diamétralement opposé aux deux premiers types de relations au temps en ce sens qu'il y a coïncidence entre histoire du lieu et mémoire des habitants. Cette coïncidence se décompose encore une fois dans le dernier cas. À partir des années 2000 et du moment où la destruction des barres devient plus systématique, les concepteurs

se tournent vers le temps long du territoire. Cette recherche de repères historiques passe par un intérêt accru pour les traces laissées au sol et donc par la construction d'une histoire à partir d'une mémoire qui n'est plus celle des habitants, mais celle du site.

Un dernier aspect qui ressort de cette étude et qu'il nous semble important de souligner réside dans la relation problématique qui s'établit entre les façons de raconter La Courneuve et les prises de décisions en matière d'urbanisme. En effet, des approches différentes, voire opposées, débouchent sur des choix de projets similaires. Considérer la cité comme un espace pour loger provisoirement des rapatriés d'Algérie et des immigrés, ou la réinsérer dans le prolongement d'un contexte historique millénaire, revient par exemple dans les deux cas à construire un argumentaire qui débouche sur la démolition de plusieurs barres. L'histoire est ainsi utilisée à titre justificatif, mais pas comme source d'indices, ni pour donner des pistes à l'action urbaine. Dans le prolongement de ce constat, on peut également souligner le fait que les repères historiques et la mémoire des habitants sont convoqués dans les moments où il y a dégradation ou entrée en crise de modèles urbains ou sociaux. En appelant à la rescousse un passé ignoré ou oublié, la rénovation urbaine passe donc tout d'abord par un processus de requalification du temps qui ne justifie pas seulement les formes dans lesquelles on devrait habiter, mais aussi l'imaginaire qui les accompagne.

Biographie des projeteurs cités

Les dates qui suivent les noms dans le texte correspondent à la date à laquelle l'entretien a été réalisé dans le cadre de la recherche *Les réenchantements de La Courneuve*, LAA/PUCA. Les entretiens avec les architectes et les urbanistes ont été réalisés par Alain Guez, et ceux avec les paysagistes par Sandra Parvu.

BARRE, Bernard, urbaniste. Responsable du Service "Urbanisme" à la commune de La Courneuve (1974-2005). Depuis 2005, responsable du secteur aménagement de La Courneuve à Plaine Commune dans le département Développement urbain et social de la communauté d'agglomération.

CHEMETQV, Paul, architecte. Lauréat du concours du quartier de la Tour (1996).

DOUAIRE, Pierre, architecte. Lauréat, avec l'équipe de l'APRAH dont il était mandataire, du concours d'intégration des 4 000 dans la ville (1982). Il a également réalisé des projets de réhabilitation aux 4 000 Sud.

HAMELIN, Philippe, paysagiste. Membre de l'équipe lauréate de l'étude de définition sur le quartier des Clos et assistant à maîtrise d'ouvrage avec Bernard Paurd et Marie-Christine Lvovsky dans le cadre de la restructuration de ce quartier suite à la démolition des barres de Presov et Ravel (2003-2010).

LAISNEY, François, architecte-urbaniste-chercheur. Lauréat, avec Pierre Douaire, Ahmet et Françoise Gulgonen (équipe de l'APRAH), du concours d'intégration des 4 000 dans la ville de La Courneuve (1982).

LVOVSKY, Marie-Christine, sociologue-urbaniste. Membre de l'équipe lauréate avec Bernard Paurd et Philippe Hamelin de l'étude de définition sur le quartier des Clos.

PAURD, Bernard, architecte. Invité au concours de 1982, maître d'œuvre de différentes opérations aux 4 000 et lauréat de l'étude de définition sur le quartier des Clos.

ROBERT, Florence, paysagiste. Assistante à maîtrise d'ouvrage avec les architectes Lipa et Serge Goldstein dans le cadre de la restructuration du quartier Braque-Balzac suite à la démolition des barres portant ces noms (2007-2012).

SGARD, Jacques, paysagiste. Projet de paysage pour la cité des 4 000, collabore avec les architectes Clément Tambuté et Henri Delacroix (1958-1968).

BIBLIOGRAPHIE

AUTHIER, J.-Y., (2010)
État des lieux sur les trajectoires résidentielles, Paris, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, DGALN/PUCA.

CERTEAU, M. (de), (1975)
L'écriture de l'histoire, Paris, Gallimard.

DUFAUX, F., FOURCAUT, A., SKOUTELSKY, R., (2003)
Faire l'histoire des grands ensembles. Bibliographie 1950-1980, Lyon, ENS.

DOSSE, F., (2005)
"Historiser les traces mémorielles", Conférence prononcée à Tallinn (Estonie), [en ligne] disponible sur <<http://www.ihtp.cnrs.fr/historiographie/spip.php%3Farticle56.html>> (consulté le 12 juin 2012).

GINZBURG, C., (1986)
"Spie. Radici di un paradigma indiziario", *Miti, emblemi, spie. Morfologia e storia*, Torino, Einaudi, p. 158-209 [Trad. franç. (1989) *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris, Flammarion].

HARTOG, F., (2003)
Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps, Paris, Seuil.

JÉSUS VAZ, C., (2002)
De la crise du logement au grand ensemble, le quartier des Courtilières à Pantin-Bobigny, 1956-1966, Université Paris X, Mémoire de maîtrise en histoire.

JOXE, D., (1984)
"La Courneuve : les 4 000 an 2000", *Banlieues Fragiles*, Paris, Centre Georges Pompidou / Ministère de l'urbanisme, des transports et Commission nationale pour le développement social des quartiers, p. 36-45.

KOSSELLECK, R., (1979)
Vergangene Zukunft: Zur Semantik geschichtlicher Zeiten, Suhrkamp, Francfort-sur-le-Main [Trad. franç. (1990), *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS].

LABORATOIRE ARCHITECTURE ANTHROPOLOGIE, (2009)
Les réenchantements de La Courneuve, Rapport de recherche, Paris, PUCA.

LA COURNEUVE, (1969)
À la découverte de votre ville, Mairie de La Courneuve, [en ligne] disponible sur <<http://www.laa-courneuve.net/annee1969.html>> (consulté le 12 juin 2012).

LA COURNEUVE, (1984)
"1984, le nouveau départ d'un quartier courneuvien", *Bulletin municipal de La Courneuve*, n° 61, [en ligne] disponible sur <<http://www.laa-courneuve.net/annee1984.html>> (consulté le 12 juin 2012).

LANDAUER, P., POUVREAU, B., (2007)
"Les Courtilières, cité ordinaire, histoire singulière?", *Espaces et Sociétés*, n° 130, p. 71-85.

LEFORT, C., (1978)
Les formes de l'histoire. Essais d'anthropologie politique, Paris, Gallimard.

LELÉVRIER, C., (2008)
Mobilités et trajectoires des ménages relogés lors d'opérations de renouvellement urbain. Synthèse de travaux menés entre 2004 et 2007, Paris, PUCA/DIV/DREIF.

PARVU, S., (2011)
Grands ensembles en situation. Journal de bord de quatre chantiers, Genève, Métispresses.

RALITE, J., (1975)
"À propos des 4000 logements", *Journal d'Aubervilliers*, 6 mars.

SAYAD, A., (1991)
L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, Bruxelles, De Boeck Wesmael.

THIÉRY, F., (2000)
La Courneuve, rue Renoir... avant démolition, avec les photographies d'Alexandre Lejarre et Olivier Pasquiers, Paris, Le Bar Floralé.

TRICART, J.-P., (1977)
"Genèse d'un dispositif d'assistance : les "cités de transit"" *Revue française de sociologie*, vol. 18, n. 4, p. 601-624.

